

Pollution : la gratuité des transports coûtera 10 millions d'euros

Par **Géraldine Russell** le 21/03/2015



Le syndicat des transports d'Île-de-France estime à 3,5 millions d'euros les pertes pour la journée de samedi, à 2,5 millions celles pour dimanche et à 4 millions pour lundi. L'année dernière, l'État avait réglé la moitié de la facture.

Pas besoin de valider votre passe, les transports sont gratuits», répète l'agent RATP posté à côté des tourniquets d'une station de métro dans le 19^e arrondissement de Paris. Face au pic de pollution que connaît actuellement la capitale, la région Île-de-France a demandé aux opérateurs de transports de rendre l'accès à leurs réseaux gratuits ce week-end. Les bus, métros, RER et Transilien sont donc accessibles librement et gratuitement dans l'ensemble des zones 1 à 5. Cette décision est destinée à encourager les habitants à privilégier les transports en commun pour leurs déplacements plutôt que la voiture.

Si les usagers se réjouissent, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) sort déjà la calculatrice. Il estime le coût de cette gratuité à 3,5 millions d'euros pour la journée de samedi et à 2,5 millions pour celle de dimanche. Alors qu'Anne Hidalgo a confirmé ce samedi la mise en place de la circulation alternée pour la journée de lundi, la qualité de l'air s'étant encore dégradée. Jean-Paul Huchon, à la tête du Stif et de la région Île-de-France, a de son côté déclaré que la gratuité des transports en commun serait prolongée parallèlement à la circulation alternée. Ce qui fera grimper la facture de quatre millions d'euros supplémentaires. Soit un coût total de dix millions d'euros.

Pas de ventes de tickets à l'unité, pas d'amendes non plus

Pour les Franciliens détenteurs d'un passe Navigo, pas de grand changement: il est déjà dézonné le week-end. Le Stif perd en revanche le bénéfice des ventes de tickets à l'unité ou de forfaits spécifiques (ticket week-end pour les jeunes de moins de 26 ans ou ticket «Paris Visite» valable plusieurs jours). Et comme tout est gratuit, aucune amende ne pourra être distribuée ce week-end, un manque à gagner supplémentaire pour le Stif.

Il y a un an presque jour pour jour, le Stif avait déjà décidé d'instaurer la gratuité des transports durant trois jours à l'occasion d'un précédent pic de pollution. À l'époque, la mesure lui avait coûté dix millions d'euros, dont la moitié avait été prise en charge par l'État, la décision relevant d'un impératif de santé publique. Le bras de fer que se sont livrés cette semaine la mairie de Paris et le gouvernement concernant la circulation alternée présume déjà de négociations tendues pour répartir une nouvelle fois le coût de ces mesures.